

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GARD

182 ROUTE DE SAUVE –BP 57012- 30910 NIMES CEDEX 2

Tél : 04 66 62 11 11

@ : contact@fdc30.fr



www.fdc30.fr

Communiqué d'information Influenza aviaire **Du 18 novembre 2022**

La récente découverte d'un Flamant rose infecté par le virus H5N1 de l'influenza aviaire sur l'étang du Scamandre (VAUVERT) a conduit la Préfète du Gard à prendre un Arrêté Préfectoral (Voir pièce jointe) pour mettre en place une Zone de contrôle temporaire (ZCT).

Nous vous invitons à prendre connaissance du Communiqué de Presse qui vient rappeler les mesures de biosécurité qui s'imposent sur la ZCT (22 Communes sur un périmètre 20 km).

Au-delà des dispositifs réglementaires, durant cette période de 21 jours et sur cette zone hautement sensible, il est fortement conseillé aux chasseurs de gibier d'eau :

- De ne pas utiliser leurs appelants nomades, pour limiter les risques de contamination et de propagation du virus.
- De respecter les précautions de désinfection et de nettoyage des effets de chasse et des équipements.

Les chasseurs en qualité de Sentinelle sanitaire au sein de leurs territoires de chasse doivent signaler à la Fédération départementale des chasseurs tout constat de mortalité anormale d'oiseau.